

Fiche signalétique sur la sécurité (SDS)

NANOSKIN HEAVY DUTY ACID



1. PRODUIT ET IDENTIFICATION DE LA COMPAGNIE

1.1 Identificateurs du produit

Nom du produit : NANOSKIN HEAVY DUTY ACID Aluminum Brightener & Wheel Cleaner
 Identificateur du produit : NA-HDA
 Famille du produit : Mélange aqueux

1.2 Utilisations pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées : Esthétique de carrosserie automobile

1.3 Renseignements du fournisseur concernant la fiche signalétique sur la sécurité

Compagnie : NANOSKIN Car Care Products
 Total Import Solutions, Inc.
 14700 Radburn Ave.
 Santa Fe Springs, CA 90670 USA

No. de téléphone : [562-691-6818](tel:562-691-6818)

No. de télécopieur : [562-483-8333](tel:562-483-8333)

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence : POUR TOUTE L'AMÉRIQUE DU NORD 1-800-633-8253
 INTERNATIONAL 1-801-629-0667

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification du SGH selon la norme 29 CFR 1910(OSHA HCS)

H302 Nocif if avalé.

H313 Peut être nocif si en contact avec la peau.

H314 Cause des brûlures cutanées sévères et des dommages aux yeux.

H330 Fatal si inhalé.

Énoncés préventifs des risques

P260 Ne respirer aucune poussière/ fumée/ gaz/ brouillard/ vapeur/ aérosol.

P262 Évitez le contact avec les yeux, la peau ou sur les vêtements.

P264 Bien se laver les mains après la manutention.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P280 Porter des gants de protection/ vêtements de protection/ protection pour les yeux/ protection pour le visage.

P301 + P310 + P330 SI AVALÉ : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Rincer la bouche.

P301 + P330 + P331 SI AVALÉ : Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.

P303 + P361 + P353 SUR LA PEAU (ou cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau / douche.

P304 + P340 + P312 SI INHALÉ : Amener la personne à l'air frais et maintenir sa respiration confortable. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Modification 12/24/2015

P305 + P351 + P338 DANS LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes.
 Enlever les lentilles de contact, si elles sont faciles à enlever. Continuer de rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
 P362 Enlever tout vêtement contaminé et laver avant de réutiliser.
 P403 + P233 Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder les contenants bien fermés.

2.2 Éléments d'étiquetage selon le SGH, incluant les déclarations préventives

MOT DE SIGNALLEMENT : AVERTISSEMENT

Pictogramme



3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composant	Numéro de CAS	Avertissements	Concentration
MÉLANGE DE SURFACTANTS NON-IONIQUES	MÉLANGE		>5%
ACIDE HYDROFLOURIQUE	7664-39-3		5-10%
2—BUTOXYÉTHANOL	111-76-2		1-5%
ACIDE SULFURIQUE	7664-93-9		5-10%

4. MESURES DE PREMIERS SOINS

PROCÉDURES DE PREMIERS SOINS

Suite à une inhalation :

Amener la victime à l'air frais. Donner la respiration artificielle ou de l'oxygène si la respiration est interrompue. Obtenir rapidement des soins médicaux. Ne pas donner des liquides si la victime est inconsciente. Si la victime est consciente, rincer la bouche avec de l'eau et contacter le numéro d'urgence indiqué à la section 1.4.

Éviter tout contact cutané :

Laver immédiatement la peau avec de l'eau. Peut provoquer une irritation, des brûlures ou des dommages cutanés. Obtenir de l'aide médicale s'il y a présence d'irritation ou de réaction allergique. Enlever immédiatement les vêtements contaminés.

Modification 12/24/2015

Suite à un contact avec les yeux :

Rincer immédiatement les yeux à l'eau courante pendant au moins 15 minutes, en soulevant occasionnellement les paupières supérieures et inférieures. Obtenir rapidement une attention médicale si une rougeur ou une irritation se présente. Enlever si possible les verres de contact. Demander un avis médical.

Suite à une ingestion :

Rincer la bouche avec de l'eau, contacter un centre antipoison ou le numéro d'urgence inscrit à la section 1.4. Consultez un médecin. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente.

Conseil au médecin / Traitement :

Aucun connu.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE UN INCENDIE

Point éclair : Non connu, mélange aqueux.

Seuil minimal d'explosivité: Sans objet

Seuil maximal d'explosivité: Sans objet

Auto-inflammation : Sans objet

Température d'inflammation: Non vérifiée

Produits dangereux de combustion: Oxydes de carbone, oxydes de soufre.

Agents d'extinction: Jet de pulvérisation d'eau, mousse résistance aux alcools, dioxyde de carbone, poudre sèche.

Procédures spéciales de lutte contre un incendie: Appliquer des mousse pour tout usage ou de type alcoolisé recommandées par les techniques du fabricant utilisées pour les incendies importants ou un jet d'eau. Utiliser le dioxyde de carbone ou un agent chimique sec pour les incendies mineurs. Utiliser un appareil respiratoire autonome avec un équipement de protection. Refroidir les contenants à risque avec un jet d'eau.

Incendie particulier & risques d'explosion: Le produit peut possiblement flotter sur l'eau.

6. MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions personnelles Utiliser l'équipement de protection individuelle recommandé à la section 8 de cette fiche signalétique

Précautions environnementales Le produit déversé peut représenter un risque de glisser ou émettre des fumées inattendues. Veuillez absorber les excès, rincer la zone et assurer une ventilation adéquate.

Méthodes de confinement et de nettoyage

Confiner du mieux possible les déversements importants. Endiguer les fuites avec un matériel absorbant approprié et absorber le centre du déversement avec de la vermiculite, de la litière pour chat ou de la terre de diatomées. Balayer et éliminer selon les besoins. Pour les petits déversements, essuyer et laver la zone exposée.

7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Manutention Porter des gants lors de l'utilisation, protéger les mains, le visage et la peau des expositions. Détruire tout vêtement contaminé.

Entreposage Entreposer prudemment. Ne pas entreposer à des températures au-dessus de 49 deg. C (120 deg. F) Bouteilles/ contenants gonfler et/ou accumuler des vapeurs. Entreposer dans un endroit avec une ventilation adéquate.

8. CONTROLE D'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Commentaires sur les directives d'exposition Limites d'exposition :

2-Butoxyéthanol 111-76-2 TWA 20 ppm USA. ACGIH Valeurs limites d'exposition (TLV)

Remarques : Irritation des voies respiratoires supérieures

Substances causant une irritation oculaire pour lesquelles il existe un Index d'exposition biologique ou des indices. Un carcinogène confirmé pour les animaux avec une relation inconnue chez l'homme. Potentiel d'absorption cutanée.

Modification 12/24/2015

		TWA	50 ppm 240 mg/m ³ USA.	Limite d'exposition en milieu de travail (OSHA)
Acide hydrofluorique	7664-39-3	TWA	0,5 ppm USA.	C 2 ppm USA. ACGIH, Valeurs de limites d'exposition (TLV)
		TWA	3 ppm USA. Limites d'exposition professionnelle (OSHA) -	TWA 2,5 mg/m ³ USA. Limites d'exposition professionnelle
Tableau Z-2 (OSHA) - Tableau Z-1 L				limites pour les contaminants de l'air
Acide sulfurique	7664-93-9	TWA	0,2 mg/m ³ USA. ACGIH, Valeurs de limites d'exposition (TLV)	
l'air- 1910.1000		TWA	1 mg/m ³ USA. OSHA - TABLEAU Z-1 Limites pour les contaminants de	
Tableau Z-1 Limites pour les contaminants de l'air		TWA	1 mg/m ³ USA. Limites d'exposition professionnelle (OSHA) -	

Contrôles techniques

Ventilation adéquate nécessaire. Entreposage approprié.

Équipement de protection individuelle (PPE)**Protection oculaire/ faciale**

Veuillez porter une protection faciale/ oculaire appropriée et un respirateur approuvé NIOSH.

Protection cutanée

Porter des gants lors de l'utilisation.

Protection respiratoire

Appareil respiratoire approuvé NIOSH contre les particules en suspension dans l'air s'il n'y a pas de ventilation adéquate.

Considérations d'hygiène générale

Traiter le produit comme la somme de ses composants. Les oxydes et la matière particulaire peuvent irriter les poumons. Se laver les mains avant et après son utilisation avant de fumer, manger ou boire.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**État physique**

Liquide

Apparence

Claire

Granulométrie

Non disponible

Odeur

Piquante

Seuil d'odeur

Données non disponibles

Formule moléculaire

Mélange

Poids moléculaire

Mélange

Point d'ébullition

82 deg. C

Température de décomposition

Données non disponibles

Point de fusion

0 deg. C

Point de congélation

0 deg. C

Densité relative1,07 g/cm³**Densité apparente**

Données non disponibles

Solubilité dans l'eau

100 %

Solubilité dans d'autres liquides

Données non disponibles

pH

2 - 3

Point d'éclair

Données non disponibles

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**Stabilité chimique**

Stable dans des conditions normales.

Conditions à éviter

Éviter les températures extrêmes.

Produits dangereux**de décomposition**

Oxydes de carbone, oxydes de soufre.

Possibilité de réactions**dangereuses**

Ne pas mettre en contact avec des oxydants, des matériaux caustiques ou basiques.

11. INFORMATION TOXICOLOGIQUE

2-BUTOXYÉTHANOL

Toxicité sévère DL50 Orale - Rat - mâle - 880 mg/kg (Directive 401 Test de l'OCDE) Inhalation : Aucune donnée disponible DL50 Cutanée - Lapin - mâle - 1 060 mg/kg (Directive 402 Test de l'OCDE) DL50 Intrapéritonéal - Rat - 220 mg/kg DL50 Intraveineuse - Rat - 307 mg/kg Corrosion/ irritation cutanée - Lapin Résultat : Irritation cutanée - 20 heures Dommage oculaire sévère/ irritation oculaire - Lapin Résultat : Irritation oculaire - 24 heures (Directive 405 Test de l'OCDE) Sensibilisation respiratoire ou cutanée Test de maximisation (GPMT) - Cobaye Résultat : Ne cause pas de sensibilisation cutanée. (Directive 406 Test de l'OCDE) Mutagénicité de cellule germinale Ovaire de hamster Résultat : négatif (Directive 474 Test de l'OCDE) Souris - mâle Résultat : négatif Carcinogénicité IARC : 3 - Groupe 3 : Non classifié quant à sa carcinogénétique chez l'homme (2- Butoxyéthanol) NTP: Aucun composant de ce produit n'a été identifié comme ayant une présence égale ou supérieure à 0,1 % qui est reconnu être ou est anticipé comme étant un agent cancérogène par le NTP. OSHA : Aucun composant de ce produit n'a été identifié comme ayant une présence égale ou supérieure à 0,1 % qui est reconnu être ou est anticipé comme étant un agent cancérogène par l'OSHA.

ACIDE SULFURIQUE

Toxicité sévère DL50 Orale - Rat - 2 140 mg/kg CL50 Inhalation - Rat - 2 h - 510 mg/m³ Cutané : Aucune information disponible

Irritation/ Corrosion cutanée

Irritant/ nocif pour la peau

Irritation/ Corrosion oculaire

Peut irriter/ endommager les yeux.

Effets d'une exposition (aiguë) à court terme

Dommages à la zone de contact, provoque des brûlures chimiques/ des irritations/ des dommages.

Inhalation

Les émanations/ vapeurs/ brumes peuvent brûler les poumons et peuvent être potentiellement fatales ou dangereuses.

Ingestion

Le liquide est toxique et peut endommager la bouche, l'œsophage et l'estomac.

12. TOXICITÉ ÉCOLOGIQUE

Commentaires généraux

2-BUTOXYÉTHANOL

Toxicité chez le poisson Test statique CL50 - *Oncorhynchus mykiss* (Truite arc en ciel) - 1 474 mg/l - 96 h (Directive 203, Test de l'OCDE)

Toxicité chez daphnia et autres invertébrés aquatiques, Immobilisation CE50 -

Daphnia magna (Puce d'eau) - 1 550 mg/l - 48 h (Directive 202, Test de l'OCDE)

Toxicité sur les algues Inhibition de croissance CE50 - *Pseudokirchneriella subcapitata* (Algue verte) - 1 840 mg/l - 72 h (Directive 201, Test de l'OCDE) 12.2

Persistance et dégradation

Biodégradabilité aérobie - Temps d'exposition 28 jours Résultat : 90,4 % -

Facilement biodégradable.

13. CONSIDÉRATIONS POUR L'ÉLIMINATION

Produit : Offrir les surplus et les résidus non-recyclables à une compagnie reconnue dans l'élimination des déchets.

Contacter un service professionnel reconnu d'élimination des déchets pour disposer de ce matériel. Dissoudre ou mélanger le matériel avec un solvant combustible et bruler dans un incinérateur chimique équipé d'une tuyère de postcombustion et d'un épurateur.

Emballage contaminé : Éliminer en tant que produit non utilisé.

14. INFORMATION SUR LE TRANSPORT

Information d'expédition

ONU No 2922 Liquide corrosif, toxique, n.o.s. (Acide hydrofluorique)

Modification 12/24/2015

Classe de risque: 8 (6.1)**Groupe d'emballage : II****Information spéciale pour l'expédition**

Sans objet.

NFPA/HMIS**SANTÉ** 3**INFLAMMABILITÉ** 0**RÉACTIVITÉ** 0**15. INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION****États-Unis****Composants sur la liste de SARA 302** Les composants suivants sont assujettis au contrôle des niveaux de concentration de la Section 302 au Titre III de SARA:

Acide hydrofluorique No. de CAS 7664-39-3 Date de révision 24-04-1993

Composants de SARA 313

Les composants suivants sont assujettis au contrôle des niveaux de concentration inscrits de la Section 313 au Titre III de SARA :

Acide hydrofluorique No. de CAS 7664-39-3 Date de révision 24-04-1993

SARA 311/312 Risques Risque sévère pour la santé Risque chronique pour la santé

2-Butoxyéthanol No. de CAS 111-76-2

Acide sulfurique No. de CAS 7664-93-9

Liste des composants du 'Massachusetts Right To Know List' :

2-Butoxyéthanol No. de CAS 111-76-2

Acide sulfurique No. de CAS 7664-93-9

Acide hydrofluorique No. de CAS 7664-39-3 Date de révision 24-04-1993

Liste des composants du 'Pennsylvania Right To Know List' :

Acide sulfurique No. de CAS 7664-93-9

2-Butoxyéthanol No. de CAS 111-76-2

Acide hydrofluorique No. de CAS 7664-39-3 Date de révision 24-04-1993

Liste des composants du 'New Jersey Right To Know List' :

2-Butoxyéthanol No. de CAS 111-76-2

Acide sulfurique No. de CAS 7664-93-9

Acide hydrofluorique No. de CAS 7664-39-3 Date de révision 24-04-1993

Californie

Composants de la Proposition 65 de la Californie. AVERTISSEMENT ! CE PRODUIT CONTIENT UN AGENT CHIMIQUE RECONNU PAR L'ÉTAT DE CALIFORNIE QUI CAUSE LE CANCER. No. de CAS 7664-93-9.

16. AUTRE INFORMATIONFiche signalétique préparée par **Total Import Solutions, Inc. dba NANOSKIN Car Care Products****Exonération de responsabilité**

Ces informations sur la santé et la sécurité sont correctes au meilleur de notre connaissance et croyance en date de cette publication, cependant nous ne pouvons pas accepter la responsabilité d'une perte, d'une blessure ou d'un dommage encouru suite à son utilisation. Nous veillerons dans la mesure du

Modification 12/24/2015

possible à faire les révisions requises des informations contenues dans cette documentation. Le cas échéant, des copies révisées de cette documentation seront distribuées à nos acheteurs directs qui ont reçus cette substance. Il est reconnu qu'il est de la responsabilité de tout fournisseur intermédiaire d'assurer que ces dites révisions soient transmises à leurs utilisateurs. Les informations fournies dans la feuille signalétique sont conçues pour donner des directives pour la manutention sécuritaire, l'entreposage et l'utilisation du produit. Ceci n'est pas considéré comme une spécification ni une garantie de propriétés spécifiques. Tout produit chimique doit être manipulé par un personnel compétent et dans un environnement contrôlé. Si des informations additionnelles sont requises, elles peuvent être obtenues par l'entremise du bureau des ventes à l'adresse indiquée en haut de ce feuillet.